

RENOUVELLEMENT ANNUEL POINTS DE DISCUSSION ET FAQ

OBJECTIF

La dernière version des politiques et procédures de LifeWave (P et P) fournit des mises à jour de la relation contractuelle entre LifeWave et ses Brand Partners. Les révisions permanentes protègent les Brand Partners et l'entreprise en ajoutant des clauses importantes et en affinant les politiques existantes.

Ces changements permettent aux politiques de LifeWave d'être en conformité avec les lois et réglementations en vigueur et reflètent les meilleures pratiques du secteur. L'introduction de la politique de renouvellement annuel est l'un des ajouts apportés à la récente version des P et P. Vous trouverez ci-dessous une FAQ destinée à informer les membres qui pourraient avoir des questions sur ce nouvel ajout.

FAQ

1. POURQUOI UN RENOUVELLEMENT ANNUEL?

- Les politiques et procédures fixent la durée de l'accord entre l'entreprise et vous à un an.
- L'accord comprend les P et P, les conditions générales et le plan de rémunération (l'ensemble constituant l'accord des Brand Partners). Ils se trouvent tous dans l'arrière-guichet et sont adaptés aux lois du pays indiqué sur la page de couverture des P et P.
- À la fin de l'année, en tant que Brand Partner, vous devez accepter l'accord en vigueur au moment du renouvellement. Ce réengagement permet de s'assurer que le Brand Partner est au courant des modifications apportées à l'accord au cours de l'année.
- Notez que les changements en cours sont toujours publiés dans l'arrière guichet.

2. POURQUOI INCLURE UN RENOUVELLEMENT ANNUEL MAINTENANT?

- LifeWave cherche à améliorer continuellement ses opérations et ses pratiques. Le renouvellement annuel est une norme du secteur et une bonne pratique.

3. QUEL EST LE MONTANT DE LA TAXE DE RENOUVELLEMENT?

- La taxe s'élève à 25 dollars américains ou l'équivalent si une devise différente est utilisée sur votre marché. La taxe s'entend hors TVA, taxe sur les ventes ou TPS, selon le cas.
- La taxe ne sera pas facturée aux Brand Partners dont les comptes sont enregistrés en France et en Corée. Ils doivent tout de même renouveler leur compte.

4. QUELLE EST LA VALEUR DE LA TAXE?

- En tant que Brand Partner de LifeWave, vous disposez d'un compte LifeWave personnalisé, qui comprend l'utilisation de l'arrière-guichet pour la gestion de votre entreprise et donne accès à des milliers d'aides au marketing numérique et d'outils de gestion de compte.
- LifeWave augmente sa technologie et son offre d'arrière guichet à tous les Brand Partners. Cette taxe permet de compenser les coûts des avancées technologiques et des améliorations apportées à l'expérience utilisateur.

5. QUAND DOIS-JE PROCÉDER AU RENOUVELLEMENT?

- La date d'adhésion annuelle est appelée « date anniversaire ». Vous pouvez renouveler dans les 30 jours précédant votre date anniversaire.

6. SERAI-JE INFORMÉ À L'AVANCE DE MA DATE ANNIVERSAIRE?

- Oui. L'entreprise enverra **plusieurs** notifications pour vous rappeler d'effectuer votre renouvellement. Les notifications seront envoyées par courrier électronique et par une notification contextuelle lorsque vous vous connectez à votre compte.
 - La première notification aura lieu 30 jours avant la date anniversaire.
 - La seconde sera envoyée 5 jours avant.
 - La troisième se fera à la date anniversaire.
- Si vous n'avez pas procédé au renouvellement avant la fin de votre date anniversaire, un autre courriel de rappel sera envoyé au Brand Partner et l'entreprise vous accordera un délai de grâce de 30 jours supplémentaires pour vous permettre d'effectuer le renouvellement.

7. COMMENT PUIS-JE EFFECTUER LE RENOUVELLEMENT?

- Les notifications contiendront un lien vers la page de connexion, où vous trouverez un lien vers la page de renouvellement.

8. COMMENT PUIS-JE PAYER LA TAXE?

- Vous pouvez payer avec votre carte de crédit ou faire compenser vos commissions existantes par SpendBack si ce programme est proposé dans votre pays.
- Les taxes de renouvellement ne sont pas perçues en France, en Corée ou dans les pays où la loi l'interdit.

9. QUE FAIRE SI J'OUBLIE DE RENOUVELER?

- Un courriel vous sera envoyé pour vous informer du renouvellement.
- Si vous dépassez votre date anniversaire, vous disposerez d'un délai de grâce de 30 jours pour renouveler votre compte.

10. QU'ADVIENT-IL DE MON COMPTE PENDANT LE DÉLAI DE GRÂCE?

- Votre compte restera actif.
- Les commissions sur votre compte continueront à s'accumuler et si la demande de commission est acceptée, vos commissions seront payées.
- Si vous avez déjà passé une commande d'abonnement mensuel, votre carte sera débitée pendant le délai de grâce et les produits seront expédiés.

11. **QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LA PÉRIODE DE GRÂCE SI JE N'EFFECTUE PAS LE RENOUELEMENT?**
- Votre accord de Brand Partner avec LifeWave sera résilié et vous perdrez tous les droits et privilèges en tant que BP.
 - Il sera mis fin à votre position dans l'arbre de placement.
 - Tout client ou Brand Partner parrainé personnellement sera comprimé jusqu'au prochain Brand Partner actif.
 - Tous les volumes existants seront vidés.
 - Si vous aviez une commande d'abonnement mensuel active, votre compte sera reclassé en tant que compte de Client privilégié.
12. **QUE SE PASSE-T-IL SI J'AI UNE CAM ET QUE JE NE LA RENOUELE PAS?**
- Votre compte sera converti en Client privilégié et votre CAM sera maintenue.
 - En tant que Client privilégié, vous bénéficiez de tous les avantages du programme de Clients privilégiés.
13. **EN TANT QUE BP CONVERTI EN CP, QUE SE PASSE-T-IL SI JE SOUHAITE ME RÉINSCRIRE EN TANT QUE BRAND PARTNER?**
- Vous pouvez cependant,
 - Le grade et le volume de votre ancien poste ne seront pas rétablis.
 - Votre position binaire d'origine ne vous sera pas accordée.
14. **QUE SE PASSERA-T-IL SI LE VOLUME RESTANT D'UNE COMMANDE À LA VOLÉE (PROVENANT D'UNE TROUSSE DE MAINTENANCE OU D'UN DIAMOND PACK) EST RÉSILIÉ?**
- Le volume des commandes à la volée ne sera pas affecté.
15. **APRÈS LA RÉSILIATION DE MON COMPTE, POURRAIS-JE CONTINUER À ACHETER DES PRODUITS LIFEWAVE?**
- Oui, mais vous devez vous inscrire en tant que Client de détail ou Client privilégié.
16. **UNE FOIS MON COMPTE RÉSILIÉ POUR DÉFAUT DE RENOUELEMENT, DES EXCEPTIONS SONT-ELLES PRÉVUES POUR LE RENOUELEMENT?**
- Non. Toutefois, si vous souhaitez vous réinscrire sous le parrain que vous aviez, il n'y a pas de délai d'attente. Si vous choisissez de vous inscrire auprès d'un nouveau parrain, vous devez attendre six mois à compter de la date de résiliation.
17. **QUELS SONT LES RAPPORTS DISPONIBLES DANS L'ARRIÈRE-GUICHET POUR M'AIDER À SUIVRE LES DATES ANNIVERSAIRES DE MA LIGNÉE DESCENDANTE?**
- Un rapport sur la date anniversaire sera disponible et pourra être utilisé par l'adhérent pour alerter sa descendante.
 - Pour des raisons de confidentialité, le rapport ne comprendra que des informations sur votre descendante parrainée personnellement.
 - Le rapport comprendra la date anniversaire, le nom, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le rang à vie et le rang payé actuel de chacun.
 - La ligne ascendante ne peut pas renouveler le compte de sa ligne descendante.
18. **QUAND LE PROGRAMME DE RENOUELEMENT COMMENCERA-T-IL?**
- La date de mise en œuvre prévue est le 1er août de cette année sur tous les marchés pour la communication initiale de 30 jours. Les avis commenceront à être envoyés aux Brand Partners dont la date anniversaire se situe en septembre.
 - Les Brand Partners dont la date anniversaire se situe en août 2024 ne seront pas tenus d'effectuer un renouvellement avant l'année suivante.